
1ère session, 4e Parlement, 16 Victoria, 1852.

BILL.

Acte pour amender l'acte qui amende
les actes et ordonnances incorporant
la cité de Montréal.

Reçu, et lu, la première fois, mercredi le 3 novembre, 1852.

Seconde lecture, lundi, le 8 novembre 1852.

M. JOBIN.

QUÉBEC:

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, RUE LA MONTAGNE